



## DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

P.242.45-0  
P.242.45-DÅNEM

CITES 4 / 04

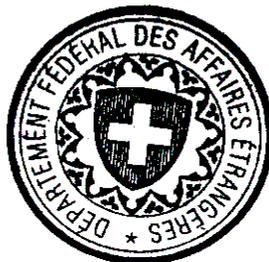
Notification  
aux Etats signataires et adhérents à la  
Convention sur le commerce international des espèces  
de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES),  
conclue à Washington le 3 mars 1973

---

### ***Communication du Royaume du Danemark***

En sa qualité de dépositaire de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), le Conseil fédéral suisse a l'honneur d'informer les Etats signataires et adhérents à la CITES de la communication faite le 26 juillet 2004 par le Royaume du Danemark dans une note verbale du 23 juillet 2004 annexée à la présente notification.

Annexe mentionnée



Berne, le 27 juillet 2004